

Le **concours de talent**, organisé par la Foire de Printemps de Montpellier, vous donne l'opportunité de faire découvrir au grand public votre talent caché, le 13 avril 2025.

➤ Présentation de la Foire de Printemps

Pendant 4 jours, du 11 au 14 avril 2025, (re)découvrez la Foire de Printemps, comme un parfum de festival, en famille et entre amis.

Un événement local, ancré dans notre territoire à travers ses exposants et partenaires.

La Foire de Printemps, c'est :

- **Des animations** pour tous, tous les jours, toute la journée
- **Des soirées** pleines de surprises avec notamment 2 nocturnes à thématique.
- **Des projets pour l'amélioration de sa maison.** Pour trouver tout ce dont on peut avoir besoin pour aménager à la fois son intérieur et son extérieur. Des experts partageront des conseils avisés en rénovation et en décoration.
- **Du shopping pour tous** avec les **artisans de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault**, les démonstrateurs, la beauté et le bien-être, les produits de seconde main, les produits du terroir et pour les parents et futurs parents la sélection **Naître & Grandir**.
- **Le Village des Artistes** : les amateurs d'art pourront acquérir les œuvres d'une sélection de dessinateurs, peintres, sculpteurs et photographes de la **région Occitanie**.
- **Des réponses sociétales et environnementales** avec des conseils aux citoyens, des ateliers ludiques, la rencontre avec des associations, les innovations du Trophée Gustave...

➤ Déroulement du Concours de Talent de la Foire de Printemps

Lundi 24 mars 2025 : Date limite d'envoi de vos candidatures (sous format de vidéo à l'adresse suivante : jourdi@spl-occitanie-events.com).

Mercredi 26 mars 2025 : Pré-sélection des candidats sur dossier par les organisateurs de la Foire de Printemps.

Lundi 31 mars 2025 : Les candidats recevront une réponse positive ou négative de leur participation au concours du talent du Printemps.

Dimanche 13 avril 2025 : Planning prévisionnel : Le concours de talent du Printemps se déroulera de 15h à 18h au Parc des Expositions de Montpellier.

Le temps de passage accordé sera de 5 minutes.

Un temps de balances sera prévu plus tôt dans l'après-midi, les informations complémentaires seront communiquées aux sélectionnés.

NB : Aucun frais ne sera pris en compte par la SPL Occitanie Events.

➤ Qui peut se présenter ?

Toute personne ayant un talent à représenter (hors chant).

➤ Critères de recevabilité des candidatures

- ✓ La personne doit être domicilié en Occitanie.
- ✓ Le talent de chant ne sera pas admis dans les candidatures.
- ✓ Être impérativement disponible sur la demi-journée du dimanche 13 avril 2025.
- ✓ Envoyer une vidéo. Compléter le dossier de participation ci-dessous et le renvoyer avant le lundi 24 mars 2025 à l'adresse suivante : iourdi@spl-occitanie-events.com
- ✓ Technique : nous fournissons les amplificateurs, le son et la lumière. Vous devrez venir avec votre matériel si vous souhaitez en utiliser.
Toutes les informations détaillées seront données le cas échéant aux candidats sélectionnés.

➤ Sélection du gagnant et gain

- Composition du jury : un professeur de danse, 1 professeur de musique (instrument), 1 humoriste & hypnotiseur, 1 partenaire média et 1 membre de la direction de la SPL Occitanie Events

Le concours se déroulera en deux phases de vote :

- Le jury désignera les trois finalistes parmi l'ensemble des participants.
- Le public prendra le relais. Grâce à un QR code dédié, chaque spectateur pourra voter pour son candidat préféré. Chaque personne ne pourra voter qu'une seule fois et la période de vote sera limitée à 15 minutes.
Une fois ce délai écoulé, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera déclaré vainqueur du concours.

Critères d'évaluation du jury :

- Originalité du talent
- Maîtrise technique
- Prestation scénique
- Impact sur le public
- Cohérence et fluidité
- Engagement et préparation

Gains : Trois lots seront distribués aux trois finalistes :

- 3ème place : 2 places de concert (à venir, prévu en 2025) à la Sud de France Arena. **Valeur : 140€ TTC .**
- 2ème place : 1 table VIP pour 4 personnes sur un concert (à venir, prévu en 2025) à la Sud de France Arena. **Valeur : 1 060 € HT.**
- 1ère place (en partenariat avec Ginhoux Voyages) : Voyage de 4 jours à Marrakech pour 2 personnes, tout inclus (Vols aller-retour au départ de Montpellier ou Nîmes, transfert aéroport-hôtel, hébergement en demi-pension du J1 au J4 (selon horaires de vols) et assurance durant le voyage). **Valeur : 1 655,50 € HT.**

➤ **Modalités d'Inscription**

L'envoi du dossier complet (vidéo + dossier de candidature), exclusivement dématérialisé, à l'adresse email : jourdi@spl-occitanie-events.com

➤ **Récapitulatif du Calendrier (planning prévisionnel)**

24 mars 2025 : Date limite d'envoi des vidéos et dossier de candidature

26 mars 2025 : Pré-sélection des candidats par les organisateurs de la Foire de Printemps

31 mars 2025 : Réponse aux candidats

13 avril 2025 : Le concours de talent du Printemps se déroulera de 15h à 18h au Parc des Expositions de Montpellier

➤ **Communication : droit d'usage des noms d'artistes**

Chaque personne sélectionnée autorise la SPL Occitanie Events, organisatrice de la FOIRE DE PRINTEMPS, à utiliser son nom et son image dans les différentes communications qui seront effectuées à propos du Concours du Talent du Printemps de cette année et afin de promouvoir le concours les années suivantes.

Le Concours du Talent du Printemps, événement intégré à la FOIRE DE PRINTEMPS 2025 produit par la SPL OCCITANIE EVENTS, bénéficiera des retombées du plan média et de la promotion visiteurs mis en place pour la FOIRE DE PRINTEMPS.

Au même titre que les autres secteurs d'activité qui composent la FOIRE DE PRINTEMPS, Le Concours du Talent du Printemps sera notamment signalé sur le site web de la Foire et présenté dans le dossier de Presse à l'attention des médias. La FOIRE DE PRINTEMPS a connu une fréquentation de 19 000 personnes sur 4 jours en Mars 2024.

➤ **Assurance**

La SPL OCCITANIE EVENTS, organisatrice de l'événement effectue une surveillance générale du respect des règles de montage par la présence d'un contrôleur d'accès. La surveillance des halls est également effectuée par l'organisation durant les heures d'ouverture aux visiteurs, soit du vendredi au lundi inclus, de 10h à 19h. Le matériel des représentants de talent doit être assurés par lui-même en fonction de leur valeur. En cas de dommage (perte, détérioration, vol) subi par représentant, celui-ci doit contacter son assureur dans le cadre de la police qu'il aura souscrite afin de prévenir tous dégâts éventuels lors de sa participation au Concours de Talent du Printemps. La SPL Occitanie Events ne saurait se substituer à l'assureur de chaque personne en cas d'absence de la souscription d'un contrat de prévention des risques par ces derniers.

➤ **Annulation**

L'organisation se réserve le droit d'annuler le projet pour diverses raisons : insuffisance de candidatures, ou toutes causes extérieures à la volonté de l'organisateur SPL Occitanie Events. Dans ce cas aucune poursuite ne pourra être engagée à l'encontre de la SPL OCCITANIE EVENTS, pour prétendre à un quelconque dédommagement.

➤ **Dossier de Candidature**

Talent représenté :

Depuis combien de temps pratiquez-vous ce talent ?

Etes-vous accompagné par un professionnel ?

Présentez-vous-en quelques lignes :

Vos pages d'accès (Site web – Insta – Facebook – Tiktok...)

Représentations déjà réalisées

Contact référent :

- Nom

- Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Fonction
